

MASTER Mention Psychologie

Master de Psychologie, SPÉCIALITÉ : Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement

1- Fiche d'identité de la spécialité

Mention	Psychologie	
Spécialité	Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement	
Domaine	SHS Sciences Humaines et Sociales	
Responsable de la spécialité	Nom : Vinter Prénom : Annie Corps : PRCE2 Section CNU : 16° section Tél professionnel : 03 80 39 57 57 Courriel : annie.vinter@u-bourgogne.fr Laboratoire de recherche : LEAD, CNRS UMR 5022	
Laboratoire d'adossment de la spécialité	LEAD- UMR CNRS 5022	
UFR de rattachement de la mention	Université de Bourgogne : UFR Sciences Humaines	
Composante(s) associée(s)		Université de Franche-Comté : UFR SLHS (parcours recherche)
Localisation des enseignements	Université de Bourgogne (Pôle 2AFE, 2 nd étage)	Université de Franche-Comté (parcours recherche)

2- Objectifs de la formation

La spécialité Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement vise à former des psychologues praticiens, spécialisés dans le domaine du développement de l'individu (nourrisson, enfant, adolescent ou personne âgée), dans une perspective clinique et fonctionnaliste. La spécialité dispose d'une testothèque dédiée, régulièrement mise à jour, permettant une formation sérieuse à la pratique des instruments du psychologue.

2-1 Objectifs scientifiques

L'objectif de la spécialité est de faire acquérir une compétence professionnelle théorique et pratique, de haut niveau de spécialisation, aux étudiants engagés dans une formation de psychologue et désirant exercer (par la pratique ou par la recherche) dans le domaine de la psychologie développementale fondamentale ou appliquée aux troubles du développement et de l'apprentissage. Un volet important de la formation est dévolu aux problématiques posées par le vieillissement de la personne. Cette spécialité vise à former des psychologues spécialistes de la petite enfance, de l'enfance pré-scolaire ou scolaire, de l'adolescence, ainsi que de la personne âgée, que ce soit dans une orientation professionnelle (parcours professionnel) ou dans une orientation visant à l'enseignement et la recherche (parcours recherche).

Cette spécialité s'adresse ainsi à des étudiants désireux de devenir des psychologues cliniciens engagés dans la prévention, l'évaluation et l'intervention auprès d'enfants, d'adolescents ou de personnes âgées atteints d'handicaps, de dysfonctionnements, de troubles du développement, du comportement ou de troubles des apprentissages. Par sa composante clinique, elle vise également à former les futurs psychologues dans le suivi, la régulation et la formation des équipes éducatives ou de soins. Enfin, au travers de son parcours recherche, elle

visé à former des chercheurs et/ou enseignants-chercheurs spécialisés en psychologie du développement, avec une orientation cognitive.

2-2 Objectifs professionnels

Les compétences acquises à l'issue des deux années de formation de cette spécialité professionnelle ou recherche incluent principalement:

- une connaissance approfondie des théories et notions de la psychologie du développement, psychologie du handicap, psychologie des apprentissages
- une connaissance approfondie des troubles du développement et des troubles de l'apprentissage ;
- une capacité à effectuer une recherche bibliographique et une synthèse des connaissances actuelles (littérature en langue française ou anglaise) sur une question spécifique de la psychologie développementale ;
- une capacité à conduire un entretien avec un enfant ou des adultes, à exposer un cas dans des réunions de synthèse avec d'autres professionnels ;
- une pratique de la passation de tests de bilan intellectuel, neuropsychologique, et de tests projectifs ; cotation ; une pratique de la rédaction d'un bilan psychologique ;
- une capacité à analyser la pratique psychologique, mise en forme par la rédaction d'un rapport de stage ;
- une capacité dans la prise en charge et suivi psychologique d'enfants, adolescents ou personnes âgées ;
- une connaissance et pratique de la déontologie du psychologue clinicien ;
- une capacité à définir une question de recherche fondamentale ou de recherche clinique en pertinence avec un terrain de stage, à sélectionner ou construire des situations expérimentales ou des instruments cliniques adéquats à l'évaluation d'une question de recherche.
- une capacité à analyser des résultats de recherche, à rédiger un mémoire et à le présenter oralement.

Les étudiants diplômés doivent pouvoir exercer en tant que psychologues auprès d'enfants et de leur famille, auprès de personnes âgées, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Les institutions ou domaines d'intervention sont d'ordre éducatif, socio-éducatif, social, médico-social et sanitaire et peuvent ainsi concerner les : -

Centres Médico-Psychologiques, Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), Instituts Médico-Educatifs (IME), Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD)...

- Institutions sanitaires : concours (PJJ, fonction publique), hôpitaux (pédiatrie, pédopsychiatrie, neurologie, rééducation fonctionnelle, gériatrie, hôpital de jour, Centres référents des apprentissages)...
- Institutions sociales : Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), Services de l'Aide sociale à l'Enfance, crèches, pouponnières, placement familial, maisons de retraite....
- Secteurs libéral, associatif: usage du titre professionnel de psychologue.

Pour ce qui concerne le parcours recherche, les métiers visés par la formation ceux d'enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur, dans un établissement public ou privé.

3. Organisation de la formation

3-1 Présentation des unités d'enseignement (UE) et modalités pédagogiques

L'ensemble de la spécialité est organisé en 4 semestres de 30 ECTS. Les semestres S1, S2 et S3 sont découpés en 5 UE valant 6 ECTS chacune. Le dernier semestre S4 est composé de 3 UE, une UE disciplinaire de 6 ECTS, deux autres UE de 12 ECTS chacune (TER et stage). Les contenus des UE ont été conçus de façon à introduire une bonne continuité dans les enseignements entre M1 et M2, avec une spécialisation et professionnalisation progressives. Au cours des deux niveaux de la spécialité, un stage et un TER sont introduits, quel que soit le parcours choisi en M2 (P ou R), de façon à former les étudiants aussi bien dans une perspective professionnelle que recherche (mais le poids de chaque composante est modifié selon le parcours sélectionné).

- Niveau M1 : spécialité Psychologie du Développement

Ce niveau est formé de 5 UE disciplinaires (3 en S1, 2 en S2), 1 UE Outils transversale (S1), 2 UE optionnelles (1 en S1, 1 en S2) à prendre obligatoirement parmi les UE disciplinaires de la spécialité Psychologie Clinique et psychopathologie, 1 UE stage et 1 UE TER. Le TER et le stage lié au TER débutent en S1 et sont évalués en S2. Le stage pré-professionnalisant de 15 jours minimum se déroule en S2. Le TER est dirigé par un EC ou C de l'équipe pédagogique de la spécialité. Les sujets de TER proposés aux étudiants doivent être avalisés par la responsable de la spécialité. Le stage est réalisé sous la responsabilité d'un psychologue clinicien de préférence. Le volume horaire global étudiant est de 240h en S1, 164h en S2 plus TER et stages.

Semestre 1 : 30 crédits ECTS**Semestre 2 : 30 crédits ECTS**

Unités d'enseignement	CM	TD		CM	TD	ECTS
UE1 S1 Disciplinaire - Le vieillissement cognitif - Facteurs de vie dans le vieillissement	24 24		UE1 S2 Disciplinaire - Apprentissage et mémoire chez l'enfant - Le développement de l'adolescent et ses troubles	24 24		6
UE2 S1 Disciplinaire - Les modèles de développement - Le dessin chez l'enfant : développement normal et pathologique	24 24		UE2 S2 Disciplinaire - Handicaps, troubles de l'apprentissage - Développement cognitif et perceptivo-moteur du nourrisson et ses troubles	24 24		6
UE3 S1 Disciplinaire - Neuropsychologie de l'enfant - Langage oral, langage écrit et leurs troubles	24 24		UE3 S2 TER - Rédaction mémoire et soutenance orale			6
UE4 S1 Outils (Transversale) - Statistiques, logiciels d'analyse - Anglais scientifique		24 24	UE4 S2 Stage - stage lié au TER - stage pré-professionnalisant (15 jours min.) et suivi de stage		20	6
UE5 S1 Options (Transversale) A prendre obligatoirement parmi les UE disciplinaires du parcours psychologie clinique	48		UE5 S2 Options (Transversale) A prendre obligatoirement parmi les UE disciplinaires du parcours psychologie clinique	48		6

Conditions d'accès en M1: tout étudiant ayant validé une licence de psychologie (180 ECTS), ou un diplôme jugé équivalent. Un accès par validation d'acquis professionnel ou par validation d'acquis de l'expérience est possible (sur autorisation, suite à examen par une commission). Un accès au titre de la formation continue est également possible.

- **Niveau M2 : spécialité Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement**

Pour ce qui concerne le M2, la formation est dispensée au travers de 5 UE de 6 ECTS en S3 et 3 UE en S4, parmi lesquelles une UE stage et une UE TER valant 12 ECTS chacune. Le volume horaire global étudiant est de 282h plus TER et stage.

Semestre 3 : 30 crédits ECTS

Unités d'enseignement	CM	TD	ECTS
UE1 S3 Cognition, psychopathologie (parcours P et R) - Psychopathologie du bébé, de l'enfant et de l'adolescent - Les fondements épistémologiques des théories du développement des connaissances	44		6
UE2 S3 Troubles du développement et des apprentissages (parcours P et R) - Troubles des comportements, troubles des apprentissages scolaires - Neuropsychologie de l'enfant et de la personne âgée UE commune avec parcours R de la spécialité IATP		22 28	6
UE3 S3 Outils pratiques et conceptuels - Pratique de la clinique de l'enfant, de l'adolescent et de la personne âgée (parcours P) (tests d'efficacité intellectuelle, tests projectifs, bilan et évaluation clinique, entretiens) ou - Neuropsychologie des fonctions exécutives (parcours R) Module d'enseignement du Master de Psychologie et Neuropsychologie de l'UFC : UE3, UE commune avec le parcours R de la spécialité IATP	24	50 24	6
UE4 S3 Conférences et séminaires (parcours P et R) - Questions vives de la psychologie clinique du développement, de la psychologie du handicap, de la psychologie des apprentissages Mutualisation partielle avec le séminaire de recherche du LEAD	44		6
UE5 S3 Professionnalisation et institutions (parcours P et R) - Déontologie, éthique, droits de l'enfant et de la famille, connaissance du secteur professionnel et des institutions, préparation à insertion professionnelle		44	6

Semestre 4 : 30 crédits ECTS

Unités d'enseignement	CM	TD	ECTS
UE1 S4 Méthodologie professionnalisante - Analyse des pratiques, suivi de stage, encadrement testothèque (parcours P) - Statistiques (30h), anglais scientifique (22h) (parcours R) UE commune avec parcours R de la spécialité IATP		50 52	6
UE2 S4 TER - TER, rédaction mémoire et soutenance orale (parcours P et R)			12
UE3 S4 Stage - Stage de 180 demi-journées en institutions, organismes, associations (parcours P) - Stage de 3 mois en laboratoire ou/et institutions, organismes, associations, écoles (parcours R)		540 500	12

Le parcours professionnel (P) et celui recherche (R) sont très proches l'un de l'autre. Ils se distinguent en S3 relativement à l'UE3, très orientée vers la pratique clinique pour le parcours P. Le parcours R offre, en UE3, un enseignement dispensé à l'UFC (Besançon), dans le cadre de la spécialité Psychologie Cognitive et Neuropsychologie (UE3 de cette maquette). Ce module d'enseignement sera également mutualisé avec le parcours R de la spécialité IATP. Une seconde mutualisation avec la spécialité IATP a été mise en place en S3, au travers de l'UE2. En S4, les parcours P et R se différencient pour l'UE1 (UE Outils, cette UE étant mutualisée avec le parcours R de la spécialité IATP). Ils intègrent tous deux un stage (UE 2 de S4) et un TER (UE3 de S4), mais le stage et le TER sont dits « de terrain » pour le parcours P, sont en laboratoire pour le parcours R.

Les aspects de formation à et par la recherche sont assurés par la présence obligatoire d'un TER (avec soutenance orale), l'incitation des étudiants du parcours professionnel (obligation pour ceux du parcours recherche) à suivre le séminaire organisé par le LEAD. L'encadrement et suivi des étudiants sont individuels pour le TER, aussi bien de niveau M1 que M2.

Conditions d'accès : L'accès au niveau M2 est limité à 12 étudiants en FI et 6 en FC pour le parcours P, à 6 étudiants (FI et FC) pour le parcours R. Peuvent accéder à la formation les diplômés de M1 de psychologie (parcours psychologie du développement pour les étudiants issus de l'UB, cursus alliant psychologie du développement et psychologie clinique et/ou neuropsychologie pour les étudiants issus d'autres universités françaises), les psychologues scolaires titulaires du DEPS, les diplômés de M2 spécialité recherche, les étudiants étrangers titulaires d'un M1 de psychologie ou diplôme équivalent, après examen de leur dossier. Des procédures de VAP et VAE peuvent être mises en place. Pour ce qui concerne la procédure de VAP, 5 années d'exercice professionnel dans les domaines applicatifs de la spécialité sont exigées (outre un examen du dossier pour vérifier les bases théoriques du candidat dans les champs de la psychologie, ainsi que ses compétences en statistiques et réalisation d'une recherche). Pour ce qui concerne la procédure de VAE, 3 années au moins de pratique professionnelle dans les domaines applicatifs de la spécialité sont exigées (outre également un examen du dossier du candidat relativement à la formation en psychologie). Enfin, la formation est ouverte en formation continue.

Jury de sélection : Une commission constituée de la responsable de la spécialité, d'un EC de l'équipe pédagogique et de 2 professionnels intervenant dans la formation se réunit deux fois par an pour étudier les candidatures et statuer sur les admissibles : mi-juillet, ce qui permet d'intégrer une moitié de l'effectif (étudiant en possession du M1 ou équivalent), fin septembre, ce qui permet d'examiner les candidatures d'étudiants ayant achevé leur M1 à la seconde session d'examen. La sélection des candidats se fait sur la base des résultats académiques, de la qualité du projet professionnel, de la présence de première expérience professionnelle, de la disposition d'un lieu de stage pour le M2.

3-2 Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université (lien : http://www.u-bourgogne.fr/upload/site_167/examens/referentiel_lmd/referentiel_lmd.pdf). Les tableaux suivants précisent pour chaque UE des deux niveaux (M1 et M2) quelle modalité de contrôle a été adoptée (ET= examen terminal ; CC = contrôle continu ; E= écrit ; O= oral).

Niveau M1

Unités d'enseignement	Modalités de contrôle			Coefficients
	Type contrôle	Type Epreuve	note	
S1 UE 1 Discipl.	ET+CC	E	/20	1
S1 UE 2 Discipl.	ET + CC	E	/20	1
S1 UE 3 Discipl.	ET	E	/20	1
S1 UE 4 Outils	ET + CC	E + O	/20	1

S1 UE 5 Option	Voir	UE	clinique	1
S2 UE 1 Discipl.	ET	E	/20	1
S2 UE 2 Discipl.	ET + CC	E	/20	1
S2 UE 3 TER	CC	E + O	/20	2
S2 UE 4 Stages	CC	E + O	/20	1
S2 UE 5 Option	Voir	UE	clinique	1

Niveau M2

Unités d'enseignement	Modalités de contrôle			Coefficients
	Type contrôle	Type épreuve	note	
S3 UE 1 Discipl.	ET	E	/20	1
S3 UE 2 Discipl.	ET	E	/20	1
S3 UE 3 Outils	ET + CC	E	/20	1
S3 UE 4 Conféren.	Assiduité+ CC	O	/20	1
S3 UE 5 Profession.	Assiduité	O	/20	1
S4 UE 1 Méthodo.	ET+CC	E	/20	1
S4 UE 2 TER	CC	E + O	/20	3
S4 UE 3 Stage	CC	E + O	/20	3

3-3 Intervenants

L'équipe pédagogique comprend des enseignants chercheurs de l'Université de Bourgogne, de l'Université de Franche-Comté, des enseignants-chercheurs d'autres établissements d'enseignement supérieur (Université Paris Descartes, Université de Savoie) et des intervenants (professionnels) extérieurs à l'université.

Enseignants de l'université de Bourgogne :

Christelle Bénony, MCF 16° section, LPPM
 Antoine Bioy, Professeur 16° section, LPPM
 Aurélia Bugaïska, MCF 16° section, LEAD
 Karine Durand, MCF 16° section, Centre du Goût
 Ahmed Jebrane, MCF 26° section, IMB.
 Séverine Millotte, MCF 16° section, LEAD
 Chris Moulin, MCF 16° section, LEAD
 Céline Souchay, CR CNRS, LEAD
 Jean-Pierre Thibaut, Professeur 16° section, LEAD
 Annie Vinter, Professeur 16° section, LEAD
 Arnaud Witt, MCF, 16° section, LEAD

Enseignants de l'université de Franche-Comté :

André Didierjean, Professeur, 16° section, Laboratoire de Psychologie
 Laurence Picard, MCF, 16° section, Laboratoire de Psychologie
 Sandrine Vieillard, MCF, 16° section, Laboratoire de Psychologie
 Neurologues du CHU de Besançon

Enseignants d'autres établissements d'enseignement supérieur (variation selon les années):

Jean-Louis Adrien, Professeur 16° section, Université Paris Descartes
 Martine Bouvard, Professeur 16° section, Université de Savoie
 Hervé Chabrol, Professeur 16° section, Université de Toulouse)
 Jean-Jacques Rassial, Professeur 16° section, Université de Provence
 Jaqueline Wendland, MCF 16° section, Université Paris Descartes
 Conférenciers divers invités pour le séminaire de recherche du LEAD (50% environ de conférenciers étrangers).

Intervenants extérieurs (variation selon les années) :

Isabelle André, psychologue, CHS Chartreuse, Dijon
 Delphine Bon, psychologue, CHS Chartreuse, Dijon
 Christelle Detable, psychologue, Docteur en psychologie, Centre Aurore SESSAD, Dijon
 Colette Bailly, neuropsychologue, Docteur en psychologie, Centre Rééducation Fonctionnelle, Dijon
 Martine Chevassus, psychologue, Rased, Dijon
 Joel Guyon, psychologue, Docteur en psychologie, IME Fontaine Argent, Besançon
 Elisabeth Mathey, psychologue, CMPP Dijon
 Julie Lemasson, Juge des enfants, Dijon
 Susie Pinté, psychologue, Hôpital de Beaune.

Angélique Pluchery, psychologue, Dijon
Jocelyne Tomaselli, Directrice de SESSAD, Dijon

4- Aspects formation à / et par la recherche

La formation à et par la recherche est présente au travers de l'obligation du TER et des enseignements méthodologiques. LE TER doit poser une question de recherche appliquée au terrain de stage pour ce qui concerne les étudiants du parcours P. Les enseignements et les thématiques de recherche appliquée suggérées aux étudiants, sont nourris par les recherches conduites au sein du laboratoire d'adossement (LEAD, <http://leadserv.u-bourgogne.fr/fr/>). Une UE de S3 (Conférences et séminaires) permet d'intégrer les étudiants de la formation de manière ponctuelle mais significative au séminaire de recherche du LEAD. Enfin, les étudiants sont systématiquement invités à participer à toute manifestation scientifique organisée par les laboratoires de psychologie de l'Université de Bourgogne (LEAD ou LPPM).

5- Aspects formation professionnelle et compétences transverses

La formation professionnelle est assurée par le stage et son encadrement, par la présence de professionnels dans la formation, par le contenu même de certaines UE (UE3S3, UE1S4). Les compétences transverses acquises sont relatives à la capacité à lire et comprendre un texte scientifique en anglais (élargie en une capacité à communiquer oralement ou par écrit dans cette langue pour ce qui concerne le parcours R), à la capacité à utiliser des logiciels bureautiques (Word, Excel) et statistiques (Statistica), élargie à l'utilisation de logiciels plus spécifiques de gestion de situations expérimentales pour le parcours R.

6- Aspects formation continue et par alternance

Les étudiants admis en FC bénéficient de plusieurs dispositifs d'aménagement de la formation : 1) possibilité de réaliser le cursus de M2 en 2 années ; 2) enseignements concentrés sur 2 journées ; 3) accompagnement individuel et spécifique, suivi régulier par e-mail ; 4) semaines sans cours aménagées en fonction du calendrier de leurs congés. Des équivalences partielles pour certaines UE peuvent également être accordées, selon le parcours de l'étudiant.

7- Relations et échanges internationaux.

L'UE4 de S3 (Conférences et séminaires) permet de faire intervenir des collègues étrangers dans la formation. Les étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité sortante aussi bien en M1 (pour un ou 2 semestres qu'en M2 (pour le premier semestre). Une destination privilégiée pour ces échanges est le Canada.